

Les espaces productifs à dominante industrielle : des régions en reconversion en France

Pour répondre à ce sujet, **5 idées principales** doivent être développées :

1. La France a une tradition industrielle, avec surtout trois espaces historiques : le nord, l'est, le long de la Seine en aval de Paris. **2.** Certaines sont aujourd'hui en crise, surtout la métallurgie et la sidérurgie (en particulier dans le nord-est, comme en Lorraine). **3.** L'industrie en crise connaît une reconversion plus ou moins réussie / l'industrie française évolue, est en recomposition. **4.** D'autres espaces industriels, notamment dans la périphérie dynamique du sud-ouest, se développent. **5.** Les nouveaux espaces industriels performants se trouvent proches des métropoles, dans des pôles de compétitivité.

Problématiques possibles :

- Comment évoluent les territoires français à dominante industrielle ?
- Quels changements d'activités connaissent les espaces productifs industriels ?
- Comment les évolutions de l'industrie se traduisent-elles sur le territoire français ?

Le nord et l'est de la France (Nord Pas-de-Calais, Lorraine) sont longtemps demeurés des espaces privilégiés de la grande industrie héritée du XIX^e siècle. La présence de nombreuses ressources naturelles (fer et charbon dans les mines) et une main d'œuvre nombreuse ont permis le développement d'industries lourdes, notamment la sidérurgie et métallurgie. Cette tradition industrielle a largement marqué le paysage (villes à côté des usines à hauts fourneaux, comme à **Florange** par exemple). Jusque dans les années 1970, le nord et la Lorraine étaient les premières régions industrielles de France.

Mais aujourd'hui, la France connaît une évolution de ses espaces productifs industriels. Ainsi, **le sud et l'ouest du pays gagnent des emplois industriels alors que le nord et l'est en perdent**. Dans l'ouest de la France, l'industrie automobile totalise environ 90 000 emplois. Et près de Toulouse, le **pôle de compétitivité Aerospace Valley** (*étude de cas*) accueille l'industrie aéronautique la plus performante d'Europe, notamment le constructeur d'avions Airbus. La réputation du site est mondiale.

Dans les usines d'assemblage est fabriqué l'A380. Enfin, certains grands groupes français se maintiennent, comme Peugeot à Sochaux (France Comté), Citroën à Rennes (Bretagne) ou les pneumatiques Michelin à Clermont-Ferrand (Auvergne). Enfin, impulsée par la capitale, la région parisienne et les bords de la Seine demeurent industriels (Normandie).

Depuis les années 1970, une crise industrielle constante frappe les régions traditionnellement industrielles du nord et de l'est du pays. D'une part, les mines de charbon épuisées ont fermé. D'autre part, la sidérurgie est soumise à la concurrence : des pays employant une main d'œuvre moins chère sont plus



5 La zone industrialo-portuaire de Dunkerque

1. Bassin maritime. 2. Quai pour le débarquement du charbon et des minerais.
3. Usine sidérurgique.

Elle accueille des raffineries de pétrole et des usines pétrochimiques, une usine sidérurgique et une usine d'aluminium.

attractifs, ce qui favorise les **délocalisations**¹. Seuls quelques espaces géographiquement stratégiques comme les **zones industrialo-portuaires (ZIP)** (Le Havre, Marseille, **Dunkerque doc 5 page précédente**), parviennent à se maintenir. Les conséquences des ralentissements ou des fermetures des usines sont une augmentation du **taux de chômage**, ainsi qu'un **solde migratoire négatif** (des habitants quittent le territoire pour trouver un emploi dans une autre région). Mais l'industrie recrute encore, même dans l'industrie lourde (sidérurgie, métallurgie) qui a besoin de postes de commandement et de conception (managers, ingénieurs, techniciens de précision formés).

Une reconversion est nécessaire pour ces régions touchées par la crise. L'État, les régions et des acteurs privés interviennent en investissant de l'argent pour relancer l'innovation, en partenariat avec des laboratoires et des universités. Ainsi, les types d'industries évoluent, avec la création de **pôles de compétitivité**², proches des grandes métropoles, comme **l'Aerospace Valley à Toulouse, spécialisé dans l'aéronautique, ou le plateau de Saclay** (voir doc ci-dessous)

Enfin, des personnes quittant l'industrie se convertissent dans les services. Le **secteur tertiaire** (services) participe au renouveau économique du nord et de l'est de la France. Ainsi, 75 % des nouveaux emplois dans ces régions se créent désormais dans le secteur tertiaire (vente par correspondance, « tourisme industriel » etc...).



A gauche, une partie des laboratoires scientifiques et du campus universitaires de Paris-Saclay. Le pôle de compétitivité, installé sur 49 communes de la région parisienne, compte 11 000 enseignants-chercheurs et plus de 50 000 étudiants. On y trouve 11 laboratoires d'excellence scientifique où des entreprises travaillent des projets innovants (Danone, Renault, EDF...)

En conclusion, les espaces à dominante industrielle **s'adaptent à la mondialisation en évoluant**. L'industrie lourde du nord et de l'est de la France connaît une crise qu'elle surmonte difficilement. En France, l'industrie occupe moins d'emplois qu'auparavant (14 %) au dépend du secteur tertiaire (les services) et la concurrence internationale favorise les **délocalisations**. Mais de nombreux espaces industriels demeurent performants. La localisation d'un site industriel dépendait autrefois de l'exploitation des matières premières (ex : les mines de charbon dans le nord et l'est de la France). Aujourd'hui, la logique de localisation a laissé place à une logique de compétence, reposant sur une main d'œuvre très qualifiée (pôles de compétitivité).

*Conclusion générale : la mondialisation et l'intégration européenne transforment les espaces productifs français (agricoles, industriels, de services). La multiplication des échanges, l'amélioration des techniques de production et la concurrence internationale entraînent des évolutions sur le territoire. **CARTE BILAN p.273.***

1 **Délocalisation** : transfert d'une activité vers une région du monde qui présente un avantage compétitif (souvent une main d'œuvre moins chère).

2 **Pôle de compétitivité** : association sur un même territoire d'acteurs publics (universités, laboratoires de recherche) et privés (entreprises) engagés ensemble autour d'un projet innovant. Ex : *Aerospace Valley* innove dans l'aéronautique.